

**Journaliste :** L'UC souhaite la mise en place d'une assemblée référendaire dès 2014, une des résolutions prises par le mouvement, lors de son 44<sup>e</sup> congrès à Drueulu, le week-end dernier. Il s'agit, pour l'UC, d'ouvrir le débat avec la société civile et les populations sur le "oui" à la consultation prévue en 2018. Gérard Reignier, secrétaire général de l'UC :

**Gérard Reignier :** En fait, elle fait la suite logique de ce qu'avait proposé le président, Daniel Goa. On l'a appelé assemblée référendaire parce que, en fait, on va garder cette notion d'assemblée constituante qui a sa place dans notre projet de constitution qui est, dès lors qu'on ait décidé de l'indépendance, on met en place une assemblée constituante pour mettre en place la constitution. Donc, on l'a appelé assemblée référendaire, simplement du fait qu'il nous faut préparer le oui à l'accession, c'est-à-dire que nous, il n'y a pas de souci, on va prôner le oui à l'indépendance, à l'accession à la pleine souveraineté, mais nous ouvrons..., nous tendons la main, on va dire, à tous ceux qui, pour l'instant, ne sont pas dans cette démarche de revendications de l'indépendance, qui ne sont pas forcément, j'allais dire, rassurés par notre objectif de souveraineté de ce pays. Il nous faut, ensemble, préparer ce passage dans le nouveau pays. Et donc, c'est cette proposition d'assemblée référendaire où nous aurons à traiter de la place, des statuts, du bien des personnes, c'est-à-dire le quotidien des gens, quelle est la place de chacun dans ce pays, qui sera donc devenu souverain. C'est pourquoi nous proposons cette assemblée référendaire. L'idée est de faire en sorte que, au lendemain du oui, les gens ne s'interrogent pas sur leur place et qu'ils savent pertinemment qu'ils auront leur place dans ce pays devenu souverain. Voilà l'idée de l'assemblée référendaire.

**Journaliste :** Il y aura consultation de la population ?

**Gérard Reignier :** C'est toutes les propositions qu'on souhaite émettre, c'est-à-dire que pour l'instant, c'est une assemblée où les gens seront libres d'y participer, ou pas, de venir ou pas. Mais forcément, notre souhait, c'est de permettre, de faire participer les populations, donc, forcément de leur demander leur avis, de demander leur participation, et en même temps, de les informer de ce qui se dira dans cette assemblée référendaire.